



#### BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté en juin 2001.

« D'azur, à une fasce d'argent, maçonnée de sable, accompagnée de trois croisettes tréflées du même, 2 et 1.»

#### TOPONYMIE :

Nom d'origine contemporaine signifiant le propriétaire du château, indiquant par là la présence de ce type de construction.

### CHÂTELAIN

#### EXPLICATIONS :

L'azur indique la présence de plusieurs cours d'eau qui traversent le territoire communal.

La fasce d'argent signale que le village est traversé par le ruisseau des Papinais ; elle est maçonnée pour imaginer les murs des châteaux qui lui ont donné son nom par le biais de leurs propriétaires. On trouve en effet ceux de Minzé, Châtelain, la Chevallerie et de Mortaise.

Les croisettes tréflées symbolisent Maurice, le village étant sous le patronage de ce saint.

Les ornements sont deux pampres de sinople, fruitées de gueules, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent afin d'honorer l'activité agricole et plus particulièrement la viticulture.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

#### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la fasce et les croisettes.

La fasce est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu.

Le terme maçonné signifie que l'on affecte à la pièce honorable ou au meuble une série de traits horizontaux et verticaux qui font apparaître les pierres d'un mur.

La croisette est une croix de petite taille dont les branches de même longueur ne touchent aucun des bords de l'écu.

Le terme tréflé signifie que l'extrémité du meuble concerné se termine en trèfle, c'est à dire avec trois boules en triangle.

#### ARMES UTILISÉES :

Le blason de Châtelain a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

#### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Châtelain n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.